

(INF) américains et soviétiques basés au sol constitue un événement historique qui justifie la "double décision" prise par l'OTAN en décembre 1979 et la ferme intention des États-Unis de mener les négociations à bon port. Dans l'après-INF, nous fondons des espoirs sur la détermination, dont ont fait montre les deux superpuissances lors du Sommet de Washington l'an dernier, de donner suite aux progrès réalisés en matière de contrôle des armements et de désarmement dans le cadre de l'entente INF, et d'assurer la réussite des négociations sur la réduction des armes stratégiques (START). Étant donné que des réductions importantes des armes stratégiques offensives auraient des répercussions sur le Canada, compte tenu de notre situation géographique entre les deux superpuissances, nous suivons de près cet aspect des entretiens de Genève.

Le règlement des différends entre les États-Unis et l'URSS sur les questions spatiales et sur la défense est directement lié aux entretiens START. La patience avec laquelle les États-Unis ont poursuivi leur but à Genève, soit d'entreprendre avec l'URSS des discussions sur le rapport entre l'offensive et la défense stratégiques, a commencé à produire des résultats. Nous sommes heureux de constater que les deux parties ont maintenant convenu d'élaborer un accord distinct sur l'espace et la défense.

Le Canada voit dans les recherches américaines sur les systèmes de défense antimissile balistique une mesure prudente compte tenu de l'activité soviétique dans ce domaine, fait que le secrétaire général Gorbatchev a fini par reconnaître récemment. Le Canada n'a pas signé avec les États-Unis un accord de gouvernement à gouvernement sur l'IDS, mais les entreprises canadiennes restent libres de solliciter des contrats auprès du bureau chargé du programme IDS.

Dans l'après-INF, le rapport d'équilibre des forces nucléaires et des forces classiques acquiert une importance nouvelle. Il est devenu impératif de corriger les déséquilibres des forces classiques et des armes chimiques favorisant l'Est en Europe. Le Canada participe activement aux travaux des instances multilatérales qui se penchent sur le contrôle des armes classiques. Nous prenons également une part active aux discussions préliminaires engagées à Vienne entre les 23 nations de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, qui visent à définir le mandat de nouvelles négociations devant déboucher sur des réductions globales des armements dans l'ensemble de l'Europe. Les questions de sécurité et les mesures de confiance font par ailleurs l'objet de discussions à la Réunion de suivi de la CSCE, également à Vienne. Enfin, le Canada participe aux négociations sur l'interdiction globale des armes chimiques dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le désarmement à Genève.